

Communiqué de presse

13 juillet 2021

Opérations de vaccination, prévention et dépistage autour du 14 juillet en Vendée

Avec une semaine marquée par la fête nationale du 14 juillet et dans un contexte de reprise épidémique, l'Agence Régionale de Santé des Pays de la Loire et la Préfecture de Vendée poursuivent la vaccination dans le département et rappellent que le dépistage, accompagné des mesures d'isolement, en cas de positivité, est essentiel.

Un été de mobilisation pour la vaccination

Plus nous vaccinerons, plus la diffusion du virus sera limitée, plus les hospitalisations seront évitées.

Pour faire face à la reprise de l'épidémie, nous disposons du vaccin :

Tous les vaccins disponibles en France protègent contre le variant Delta, **en divisant par 12 son pouvoir de contamination et évitent 95% des formes graves.**

Pour les personnes de plus de 12 ans, la vaccination sera possible cet été près de chez soi, sur son lieu de vacances, avec ou sans rendez-vous, en hyper-proximité (pharmaciens, médecins, associations), pour les personnes les plus éloignées des soins, etc.

Un **appel est lancé aux plus vulnérables** (personnes de plus de 60 ans, en situation de surpoids grave, etc.) à se mobiliser pour aller se faire vacciner.

Malgré la vaccination, le maintien du respect des gestes barrières reste essentiel.

Pass sanitaire

Le « pass sanitaire » consiste en la présentation numérique (*via* l'application TousAntiCovid) ou papier, d'une preuve sanitaire, parmi les trois suivantes

1. **La vaccination**, à la condition que les personnes disposent d'un schéma vaccinal complet, soit :
 - 2 semaines après la 2^e injection pour les vaccins à double injection (Pfizer, Moderna, AstraZeneca) ;
 - 4 semaines après l'injection pour les vaccins avec une seule injection (Johnson & Johnson) ;
 - 2 semaines après l'injection pour les vaccins chez les personnes ayant eu un antécédent de Covid (1 seule injection).
2. **La preuve d'un test négatif de moins de 48h** pour l'accès aux grands événements concernés et maximum 72h pour le contrôle sanitaire aux frontières
3. **Le résultat d'un test RT-PCR ou antigénique positif** attestant du rétablissement de la Covid-19, datant d'au moins 11 jours et de moins de 6 mois

Dès le 21 juillet 2021, le **Pass sanitaire** (pour les plus de 12 ans) **sera étendu à tous les lieux de loisirs et de culture** (parcs d'attraction, spectacle, concert, festival) **rassemblant plus de 50 personnes**

En Vendée

L'Agence régionale de santé et la Préfecture de la Vendée invitent les vendéens de plus de 12 ans à **prendre rendez-vous sans attendre pour se faire vacciner dans un centre de vaccination ou chez un pharmacien, médecin ou infirmier.**

Les professionnels de santé restent mobilisés et les centres de vaccination sont ouverts pendant les vacances.

Pour **prendre rendez-vous** : www.sante.fr

Des interventions sont privilégiées sur la frange littorale du département (forts flux et brassage populationnels) selon les modalités suivantes

- **Renforcement de la dotation en vaccin Pfizer** sur le centre de vaccination de St Hilaire de Riez. Une opération qui se poursuivra pendant toute la période estivale.
- **Renforcement de la dotation en vaccin des pharmacies** de La Faute s/mer, de Jard sur Mer et de la Tranche s/mer pour une campagne de vaccination ciblée pour les travailleurs saisonniers, (population pour laquelle il existe une forte demande auprès de ces pharmacies.)
- **Accès facilité aux centres de vaccination des salariés des abattoirs.**

Le dépistage, accompagné des mesures d'isolement, se poursuit

Le dépistage se poursuit en Vendée cette semaine afin de détecter le plus grand nombre de personnes porteuses du virus, qu'elles aient des symptômes ou non, qu'elles aient été exposées à des situations à risque, qu'elles soient cas contact...et ainsi de casser les chaînes de contamination. Il est conseillé de se faire tester en cas de symptômes, en cas d'exposition à risque, mais aussi avant de retrouver ses proches et au retour du week-end.

Opérations de dépistage prévues en Vendée cette semaine (sans rendez-vous) :

Jeudi 15 Juillet :

- **Les Sables d'Olonne**
de 12h à 18h
Place du tribunal

Samedi 17 juillet

- **Talmont St Hilaire**
De 9h à 13h30
à l'espace Biorylis

Enfin, les Médiateurs Lutte Anti Covid seront mobilisés (équipe Croix Rouge Française et Protection Civile) sur les dates du festival de Poupet à Saint-Malo-du-Bois avec l'organisation de dépistage sur site.

Du 19 juillet au 31 août, les médiateurs seront aux côtés des Vendéens et des vacanciers lors des 12 étapes du « Vendée Beach Tour ». (en savoir +)

Retrouvez ces informations sur notre site internet : <https://www.pays-de-la-loire.ars.sante.fr/covid-19-les-campagnes-de-depistage-en-pays-de-la-loire>

Tous les lieux de dépistage du département (**laboratoires, pharmacies** ... dont la quasi-totalité sont ouverts normalement vendredi et samedi) sont par ailleurs disponibles sur le site **www.sante.fr** .

Pour freiner efficacement la propagation du virus, nous devons continuer d'utiliser tous les moyens à notre disposition, à savoir le respect des gestes barrières, le déploiement des mesures TAP (tester/alerter/protéger) et la vaccination.

Restons mobilisés : protégeons-nous, protégeons les autres !

Contact presse : Service communication - 06 78 26 56 94 / ars-pdl-communication@ars.sante.fr / [@ars_pdl](https://twitter.com/ars_pdl)